Au Puits de La Paracha

Pensées recueillies de Rabbi Elimelech Biderman Chlita

Terouma

מכון
באר האמונה

בס"ד

FEUILLET HEBDOMADAIRE AU PUITS DE LA PARACHA

Pour toute remarque, éclaircissement ou tout autre sujet il est possible de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:
באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:
Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yidich:
דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:
Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatora.com

En Français:
Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:
Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:
Колодец Торы
info@kolodetztory.com

מכון באר המונה

AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emunah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovev Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduciton réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est contraire à la Halakha et à la loi.

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Terouma

« Qu'ils prennent pour Moi » : "A Moi l'argent, à Moi l'or !"

« *Parle aux Bné Israël, qu'ils prennent pour Moi un prélèvement de tout homme qui y est porté par son cœur, qu'ils prennent Mon prélèvement.* » (25, 2)

Rabbi Israël de Tchortkov pose plusieurs questions sur ce verset :

Premièrement, pourquoi les mots *qu'ils prennent (...)* ***un*** *prélèvement* sont-ils répétés ? En outre, pour quelle raison le verset commence-t-il par qu'ils *prennent pour Moi un prélèvement* et finit-il différemment par qu'ils *prennent* ***Mon*** *prélèvement* ? Et enfin, les commentateurs font remarquer qu'il est écrit qu'ils ***prennent*** *(...) un prélèvement*, alors que, logiquement, il aurait dû être écrit *qu'ils* ***donnent*** *un prélèvement*, puisque les Bné Israël donnèrent de leurs propres biens afin de construire le Sanctuaire.

Un des fondements de la Emouna, explique-t-il, consiste à prendre conscience du fait que l'homme ne possède rien de lui-même. Toute sa richesse et ses possessions ne proviennent pas de "la force de son poignet" ח"י, mais tout, absolument tout, est un don de D. qui nourrit et subvient aux besoins de tous, lui permet de réussir dans ses entreprises et bénit l'œuvre de ses mains. Il doit savoir également que même après avoir reçu l'argent et les biens en sa possession, ceux-ci ne sont toujours pas **à lui**, mais restent un **dépôt** dont il est le gardien.

C'est précisément en cela que constitue le fondement de la "Tsédaka" (le don à autrui) : le donateur doit avoir pleinement conscience et être convaincu qu'il ne donne pas de ce qu'il possède. Il remet en fait un bien dont il est le dépositaire et le gardien à celui que le propriétaire de ce bien lui a désigné. C'est le sens de la Michna des Pirké Avot (3, 7) : « Rabbi Eliézer Ich Bartota enseigne : "Donne-lui de ce qui est à lui, car toi et ce que tu possèdes sont à Lui", comme il est dit (Chroniques I 29, 14) : "*C'est de Toi que tout provient et c'est de ce qui est à Toi qu'on te donne*". » Le Saint-Béni-Soit-Il ne désire aucunement un don pour la construction du Sanctuaire ou une Tsédaka prodigués avec le sentiment de "perdre" ou de "concéder" de ce qui est à soi. Au contraire, Il attend que le bienfaiteur donne avec la conviction profonde et généreuse qu'il donne de ce qui appartient à Hachem. Dès lors, toutes les questions posées trouvent leur réponse :

Au début du verset, il est écrit : *qu'ils* ***prennent*** *(...) un prélèvement* et non *qu'ils* ***donnent*** *un prélèvement*, car l'homme ne donne rien qui lui appartienne en propre. Puis, le verset se poursuit en précisant **de qui** vous prendrez. La réponse est : seulement de l'homme *qui y est porté par son cœur*, de lui vous prendrez ***Mon prélèvement,*** c'est à dire seulement de celui qui sait que ce prélèvement est *Mon prélèvement*, à savoir celui du Saint-Béni-Soit-Il, car la terre entière est à Lui. Et vous ne le prendrez pas de ceux qui croient en être les donateurs.

J'ai entendu d'un certain Tsadik la chose suivante :

Après la bataille contre Amalek, il est écrit : « *Moché bâtit un autel et le nomma "Hachem est mon miracle."* » A priori, cela peut paraître étonnant : pour quelle raison Moché Rabbénou trouva-t-il nécessaire de bâtir un autel précisément à ce moment-là, alors qu'il ne l'avait jamais fait jusqu'alors pour tous les miracles et les prodiges qui avaient eu lieu en Egypte et à la mer Rouge ?

En fait, il était clair que tous les miracles qui avaient eu lieu jusqu'alors provenaient de la main d'Hachem, car qui serait assez insensé pour penser qu'un homme est

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

capable d'envoyer les dix plaies, de fendre la mer ou de faire tomber la Manne ? En revanche, lors de la guerre contre Amalek, la main de l'homme était présente, et Moché ordonna à Yéhochoua : « *Choisis-nous des hommes et va faire la guerre contre Amalek* », ce qu'il fit, comme il est dit : « *Et Yéhochoua affaiblit Amalek et son peuple par le glaive* ». **Ainsi, le Yetser Hara aurait pu avoir une emprise sur les Bné Israël en les incitant à penser que la victoire était le fait des soldats et de leur vaillance au combat**. C'est pourquoi Moché bâtit un autel qu'il nomma "Hachem est mon miracle", afin de proclamer que ce n'était pas par la force de leurs épées qu'ils étaient sortis victorieux et avaient été délivrés. **Mais toute leur victoire n'était due qu'au miracle qu'Hachem avait accompli pour eux**. Cela enseigne à l'homme, dans tous les domaines, **à ne pas attribuer sa réussite à son intelligence ni à son mérite mais à se souvenir en permanence, au contraire, que *"Hachem est mon miracle"*.**

Un des proches du 'Hafets 'Haïm, Rav Eliaou Livert, raconta un jour, qu'il avait pour ami un homme immensément fortuné dont la richesse était disséminée dans une multitude d'endroits et constituée d'une grande variété de biens, immobiliers, pétroliers et autre. Un jour, il dit à Rav Eliaou : « Le Saint-Béni-Soit-Il ne peut me déposséder entièrement de tous mes biens, car ils sont dispersés dans de nombreux endroits différents. En outre, mes affaires sont de natures très diverses. Si c'est la valeur des biens immobiliers qui baisse, le pétrole demeurera encore une valeur très sure et ainsi de suite… » Rav Eliaou le mit alors en garde de parler un tel langage car le monde est une "roue qui tourne", mais le riche, par orgueil, se moqua de lui.

Ce riche possédait un pont qui passait au-dessus d'une rivière et dont les utilisateurs payaient un droit de passage, ce qui accroissait davantage sa fortune jour après jour. Néanmoins, ce pont ne pouvait supporter à la fois une charge supérieure à quelques charrettes. Un jour, l'armée du Tsar Nicolaï ימ"ש passa sur ce pont. Cependant, les soldats ne prirent pas garde aux consignes d'usage et le traversèrent en grand nombre et en une seule fois. De ce fait, le pont s'écroula dans la rivière et provoqua la chute de nombreux soldats du Tsar qui périrent noyés. Le juif comprit que les émissaires du Tsar allaient bientôt venir le chercher pour le condamner à mort. Il rentra en toute hâte chez lui, remplit un grand sac de billets de banque, et s'enfuit sans demander son reste, jusqu'en dehors des frontières de la Russie. Lorsqu'il jugea qu'il n'y avait plus de danger, il ouvrit son sac pour compter son argent. Il s'aperçut alors avec effroi qu'il ne contenait que des papiers sans aucune valeur, au lieu des billets de banque. Dans la hâte et la confusion qui avaient accompagné sa fuite, il n'avait pas pris garde à ce qu'il avait introduit dans son sac !

Lorsque ce riche rencontra, bien après, Rav Eliaou, il lui raconta toutes ses tribulations, et il conclut, en larmes, en avouant à ce dernier : « Combien le Rav avait eu raison de me mettre en garde afin que je me souvienne, lorsque j'étais riche, que tout ce que je possédais ne provenait que du Saint-Béni-Soit-Il et que je ne dépendais constamment que de Lui, de Sa bonté et de Sa miséricorde ! »

Certains font remarquer que l'on ne trouve à aucun endroit dans toute la Torah le terme בעל הבית, (Baal Ha Baït, "le propriétaire"), à l'exception d'un seul, dans la Parachat Michpatim : « *Et le "Baal Ha Baït" se rendra chez les juges (afin de jurer) qu'il n'a pas dérobé le bien de son prochain.* » Or, précisément, ce verset parle de quelqu'un qui est le gardien d'un bien, qu'on lui a confié et qui a été volé. Cela pour enseigner à tous ceux qui s'imaginent être les propriétaires de leurs biens : sachez que l'argent ne vous appartient pas mais : « *A Moi l'argent, à Moi l'or* » ('Hagaï 2, 8), vous n'en n'êtes que les gardiens. Et si le véritable Propriétaire le désire, Il peut en un instant reprendre son dépôt, car c'est Lui qui enrichit et qui appauvrit à sa guise !

Pour revenir sur le fond du sujet, Rav Moché Fenstein explique un point qui semble

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

a priori étonnant à propos de l'ordre des versets au début de notre Paracha :

Celle-ci débute, en effet, en annonçant : « *Vous prendrez pour Moi, un prélèvement* », puis se poursuit en énumérant en détails tout le contenu de ce prélèvement que les Bné Israël devaient prendre, et seulement à la fin (verset 8), il est précisé à quel but ce prélèvement était destiné. Il aurait été a priori plus convenable d'écrire, au début, l'ordre de construire le Sanctuaire, puis de détailler ensuite les matériaux nécessaires à sa construction et à son érection (l'or, l'argent, le cuivre...). De cette "inversion", demande-t-il, il semble que prélever et en faire un don, représente un but en soi, sans rapport avec la construction du Sanctuaire, ce qui paraît étonnant.

En réalité, répond-il, **le fondement de la Emouna est de savoir que tout appartient au Saint-Béni-Soit-Il, qu'Il est le Maître de tout et de tout ce qui est entre nos mains**, et Il ne désire aucunement un don effectué avec le sentiment d'être celui qui donne. Au contraire, c'est le don accompagné d'une conscience claire que "l'or et l'argent Lui appartiennent" qui trouve grâce à ses yeux. C'est pour cette raison que si le verset avait commencé par dévoiler : « *Vous me ferez un Sanctuaire* », on aurait pu se tromper en pensant que le Saint-Béni-Soit-Il a besoin de ces dons pour le construire, alors qu'en réalité, Il n'en a aucun besoin. C'est pourquoi la Torah mentionne d'abord la demande : « *Vous prendrez pour Moi, un prélèvement* », sans expliquer le but de celui-ci pour suggérer la nécessité de donner uniquement parce que c'est le Roi qui en a ainsi décrété. Dès lors, celui qui donne sans savoir dans quel but on le lui demande, témoigne par cela de son sentiment qu'il n'est que le gardien de son argent. Et c'est seulement après, qu'on peut lui dévoiler que la construction du Sanctuaire constitue le but de ses dons.

« Celui qui y est porté par son cœur » : la présence Divine repose sur un homme grâce à sa volonté de donner ; l'importance de la volonté et du désir du cœur

« *Ils me feront un Sanctuaire et Je résiderai au milieu d'eux* » (25, 8)

L'Admor, auteur du Arvé Na'hal, rapporte à propos de ce verset les paroles du Alcheikh Hakadoch :

« Il y a lieu de s'étonner, demande-t-il, de la construction du Sanctuaire dans le but d'y faire régner la Présence Divine. Pourtant, les cieux et la terre tout entiers ne suffisent pas à contenir cette Présence d'Hachem ; quel est donc l'intérêt de construire cette maison pour Lui ?

« En fait, le but de cette entreprise est que chaque juif prodigue un don avec un immense amour, la crainte d'Hachem et une volonté profonde du cœur. Ces trois vertus, l'amour, la crainte et la volonté, sont les plus dignes d'éloge de toutes les vertus, et elles constituent l'essence de la sainteté du juif. Et on sait que celui qui se sanctifie en développant ces trois traits de caractère, fait descendre sur lui la Présence Divine, car le Saint-Béni-Soit-Il aime ces qualités. Partout où elles se trouvent, Hachem se "réduit" (si l'on peut dire) pour y résider. Néanmoins, la sainteté d'un particulier ne ressemble pas à celle d'une association de plusieurs personnes, pour faire descendre cette Présence Divine, comme on le sait (Cf. la Michna des Pirké Avot 3, 7). C'est pourquoi Hachem ordonna que chaque juif participe par un don, et ce, avec le plus grand amour possible. Comme ce fut de ces dons que la maison d'Hachem fut construite, cette entreprise commune réunit donc la sainteté de tout le peuple d'Israël. Cela permit de faire descendre la Présence Divine dans le Sanctuaire de la meilleure manière possible. »

Ce qui précède permet de lire le verset de Chir Hachirim (3, 9-10) différemment :

אפריון עשה לו המלך שלמה מעצי הלבנון, עמודיו עשה כסף
רפידתו זהב מרכבו ארגמן תוכו רצוף אהבה מבנות ירושלים

« *Le roi Chelomo a fait en bois du Liban un Tabernacle pour Sa présence. Ses colonnes, il les a faites en argent, l'endroit de son repos était en or, son rideau suspendu était de laine pourpre, son intérieur était décoré d'accessoires révélant l'amour par les filles de Jérusalem.* »

On le lira pour ce faire, sous forme d'étonnement :

"Est-ce que le Roi **Chelomo** (symbolisant Hachem, le Roi a qui appartient la paix/**Chalom**) a-t-Il fait un Tabernacle à partir de bois du Liban, de colonnes d'argent, d'or et de pourpre ? Pourtant, quel besoin a-t-Il du bois, de l'or, ou de l'argent ?"

La réponse est écrite dans la suite du verset : « ***Son intérieur** était décoré d'accessoires révélant l'amour par les filles de Jérusalem* », celles-ci symbolisant le peuple d'Israël. Ce qui signifie qu'en effet, extérieurement, Hachem n'a nul besoin de tout cela ; mais ***intérieurement***, Il est ***décoré*** de l'amour et de la sainteté de tout Israël ensemble, car la Présence Divine repose précisément là où celles-ci se trouvent.

Avant la Choah, un homme vivait éloigné de la Torah et des Mitsvot. Au milieu de la guerre, à un moment de détresse, il prit sur lui la résolution de mettre chaque jour les Téfilines s'il survivait au danger (jusqu'alors, il n'avait même pas de Téfilines). De fait, miraculeusement, il fut le seul rescapé de tout son camp. Le jour de sa libération, alors que l'armée américaine livrait bataille contre les ennemis י"ש, un obus explosa près de lui et un éclat lui coupa la main gauche. Plus tard, lorsqu'il arriva en lieu sûr aux Etats-Unis, il se rendit chez le "Reïtz" de Loubavitch et lui exprima son étonnement : comment se faisait-il que précisément cette main grâce à laquelle, il aurait dû accomplir sa promesse, était partie ?

« Si tu avais conservé ta main, lui répondit le Reïtz, tu aurais pu penser que le Saint-Béni-Soit-Il a besoin que tu mettes les Téfilines. Or, il n'en est rien, car Il n'a pas besoin dans l'accomplissement de nos Mitsvot de l'acte matériel, mais de la pureté de notre intention et du désir du cœur au moment où on l'accomplit. Et cela, tu es en mesure de le fournir même sans ta main ! »

On peut conclure de tout ce qui précède que ce qu'Hachem exige avant tout de l'homme, ce sont sa volonté et le désir de Le servir, de consacrer son cœur à L'aimer et Le craindre, comme l'exprime le verset : « *Donne-Moi, mon fils, tout ton cœur.* » (Michlé 23, 26) Le cœur est en effet le lieu de résidence de la Présence Divine et le chemin par lequel l'homme est le plus proche d'Hachem, comme l'enseigne le Zohar (Ruth 97b) : « Rabbi Né'hounia Ben Hakané disait aux 'Hakhamim : "Mon fils, il n'y a pas plus proche pour D. que le cœur de l'homme, et il trouve plus grâce à Ses yeux que tous les sacrifices et les holocaustes, comme il est dit : '*Dieu sera à jamais le rocher de mon cœur et mon partage.*' (Téhilim 73, 26)" », ce qui signifie que le Saint-Béni-Soit-Il est appelé ***rocher et partage*** grâce ***à mon cœur.***

Le fait que l'homme désire de tout son cœur servir Hachem a tellement d'importance à Ses yeux qu'Il lui vient alors en aide afin qu'il puisse y parvenir. C'est ce que le 'Hatam Sofer explique à propos du verset de notre Paracha : « *De tout celui qui y est porté par son cœur, vous prendrez Mon prélèvement* » (25, 2) :

« Il semble que l'on veuille nous suggérer ici, écrit-il, que celui qui est porté par son cœur, et qui ne parvient pas à accomplir ce qu'il désire, Hachem lui vient en aide, comme les princes des tribus, qui désiraient de tout leur cœur apporter les pierres précieuses qui ornaient le pectoral du Cohen Gadol et ses épaulettes (Avné Choham et Avné Milouïm), et qui n'en trouvèrent pas suffisamment dans leurs biens. Hachem leur en apporta alors, grâce à des nuages, au moment où tombait la manne (Cf. le commentaire de Rachi sur les mots : « *Et les princes apportèrent* »). C'est ce que le verset évoque par les termes : « *de tout celui qui y est porté par son cœur* », à savoir "celui qui voudrait donner mais qui n'en a pas la possibilité, prenez cependant de lui, car Moi, Je l'aiderai à accomplir ce qu'il désire dans son cœur" ! [Tous les commentateurs

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

expliquent que les princes des douze tribus avaient fait preuve de paresse en retardant leur don pour la construction du Sanctuaire, désirant l'apporter après tout le monde ; mais le 'Hatam Sofer "innove" ici une nouvelle explication, en expliquant qu'au contraire, ce fut grâce à l'intensité de leur désir que le Saint-Béni-Soit-Il suscita du Ciel des pierres précieuses qu'ils n'auraient pas pu apporter de leur propre fait.]

Certains expliquent d'après cela le verset des Téhilim (118,19-20) :

פתחו לי שערי צדק אבא בם אודה י-ה, זה השער לה' צדיקים יבאו בו

« Ouvrez-moi les portes de la Justice, j'y entrerai pour louer Hachem. C'est elle la porte d'Hachem, les justes y entreront »

On répond de la sorte à celui qui vient frapper à la porte avec la volonté de se rapprocher d'Hachem : "Oui, c'est bien cela la porte : le fait même d'y frapper, la recherche et le désir constituent en eux-même la porte. Si tu te tiens là-bas, c'est que tu es arrivé au bon endroit, à la porte d'Hachem" !

Le 'Hassid Ména'hem Mendel Poterfass fut l'une des figures importantes de la 'Hassidoute Loubavitch. Une fois, lors d'une réunion de 'Hassidim, il raconta l'histoire de l'un des 'Hassidim "Habad" (Loubavitch) qui avait été condamné à l'exil au fin fond de la Sibérie pour le délit d'avoir propagé l'enseignement de la Torah auprès des jeunes enfants. Le lieu de son exil était très éloigné (dans les montagnes les plus hautes de Sibérie), à un endroit où la lumière du soleil n'apparaît pas en hiver durant plusieurs mois consécutifs. Le 'Hassid reçut là-bas comme demeure, une misérable bicoque sans aucun livre ni autre objet saint. Son cœur était rempli d'affliction du sort qui était le sien et même lorsqu'arriva le Chabbat, il ne s'était toujours pas rasséréné. L'après-midi du Chabbat (seule l'heure de sa montre lui indiquait que c'était encore le Chabbat, puisqu'il n'y avait ni lever ni coucher du soleil), il sortit et il entendit soudain de manière tout à fait surprenante, le son d'une voix qui chantait un air mélodieux transportant l'âme (du fait qu'en cet endroit, les arbres ne poussaient pas à cause du froid extrêmement glacial qui y régnait, la voix se faisait entendre jusqu'à une très grande distance). Le 'Hassid se dirigea dans la direction de la voix jusqu'à arriver à une autre bicoque dans laquelle il aperçut avec stupéfaction un juif aux cheveux longs, assis et entièrement absorbé d'émotion, en train de chanter le chant de "Yédid Néfech" sur un air rempli de désir pour Hachem. Ce dernier ne prit même pas garde au 'Hassid qui était entré, et pas plus lorsqu'il s'assit auprès de lui et l'accompagna en chantant "Yédid Néfech... Av Hara'hamane...Nafchi 'Holat Hahavatékha" ("L'âme est chère...Père miséricordieux...Mon âme est malade de l'amour que je Te porte").

Après une heure ou deux, ils arrêtèrent de chanter. L'auteur de la mélodie ouvrit les yeux et aperçut en face de lui, un juif au visage rayonnant. C'est avec une joie immense et chargée d'amour et d'affection qu'il l'accueillit.

"Cela fait vingt ans, dit-il, que j'ai été exilé ici, et je n'ai encore jamais vu l'ombre d'un juif, vingt ans que je n'ai pas mis de Téfiline, que je n'ai pas revêtu de Talith, que je ne me suis pas assis dans une Souca et que je n'ai pas entendu la voix du Chofar. Et voici qu'Hachem m'envoie à présent un juif au visage rayonnant comme le tien ; comme je suis joyeux ! Dis-moi, aurais-tu apporté avec toi un objet saint ou un objet de Mitsva ?

-J'ai sauvé seulement la Téfiline du bras, répondit le 'Hassid, car celle de la tête, les mécréants me l'on confisquée à mon entrée ici (seule la Téfiline du bras qui était bien dissimulée sous ma manche avait pu être épargnée), et je te l'amènerai pour que tu la mettes demain matin".

Toute la nuit, le juif fut rempli d'émotion en attendant le lendemain, brûlant du désir d'accomplir une Mitsva qu'il attendait depuis vingt ans. Lorsque le jour se leva, il prononça avec une flamme immense, la bénédiction

"...qui nous a ordonné de mettre les Téfilines", et, en achevant de lire le Chém'a Israël, il rendit son âme au Créateur sur le mot "E'had" !

« Chacun de ceux qui sont présents ici, conclua Rav Mendel, se demandera en lui-même : "De quoi aurais-je eu l'air si j'étais resté pendant vingt ans sans la possibilité d'accomplir même une seule Mitsva d'Hachem ? Aurais-je moi aussi chanté "Yédid Néfèche" avec un tel transport de l'âme et un tel désir de proximité d'Hachem, ou aurais-je déjà tout oublié ? Alors, au moins à présent que nous possédons tout à notre disposition et que nous sommes réunis ensemble, élevons la voix et chantons haut et fort du fond du cœur *Yédid Néfèch Av Hara'hamane, Méchokh Avdékha El Rétsonékha...*'' » ("L'âme est chère...Père miséricordieux..., Attires ton serviteur vers ta volonté !)

Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones
Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman